

Rokhaya Diallo : « Je dérange car je suis l'anti Banania »

- La chroniqueuse, auteure et militante antiraciste et féministe est l'invitée d'une conférence organisée le week-end prochain par Etopia, think tank proche du parti Ecolo.
- Sa venue a provoqué une (mini) polémique sur les réseaux sociaux, comme presque chacune de ses interventions.

Celle qui suscite la polémique

Rokhaya Diallo est née le 10 avril 1978 à Paris. Journaliste, écrivaine, réalisatrice et militante antiraciste française, elle se revendique d'un féminisme intersectionnel et décolonial. Ses positions marquées et parfois polémiques sur le racisme et le féminisme lui valent de nombreuses passes d'armes avec des personnalités comme Caroline Fourest, Alain Finkielkraut, Eric Zemmour, etc.

ENTRETIEN

Auteure, commentatrice sur RTL, journaliste publiant dans le *Washington Post* et *Slate.fr*, chroniqueuse dans l'émission de Cyril Hanouna « Touche pas à mon pote », militante féministe et antiraciste : Rokhaya Diallo est sur tous les fronts, touche tous les publics. En l'espace de quelques années, elle est devenue l'une des intellectuelles médiatiques les plus en vue de France, mais surtout l'une des plus clivantes. Se revendiquant d'un féminisme décolonial, fustigeant le « racisme d'Etat » en France, défendant le port du voile (au même titre que celui de la minijupe, cela dit), elle devient une icône pour certains, autant qu'elle en hérissé d'autres. Les Caroline Fourest, Eric Zemmour et autres Raphaël Enthoven sont ses éternels adversaires. La moindre de ses sorties crée la polémique. Chez nous, sa venue le 24 août prochain aux

« rencontres écologiques d'été » d'Etopia, think tank proche du parti Ecolo, a aussi fait grincer des dents sur Twitter, comme le relayait *La Libre* la semaine passée...

Vous êtes invitée le week-end prochain à un débat intitulé « Féminisme : une nouvelle vague, de nouveaux combats ». L'affaire Weinstein et le mouvement #metoo marquent-ils réellement un momentum dans le combat féministe ?

Je ne parle jamais de « nouvelle vague » car je pense que les combats féministes successifs s'inscrivent toujours dans un héritage. Le mouvement #metoo a très certainement révélé une nouvelle génération de féministes, mais les combats contre les agressions sexuelles existaient depuis longtemps. Ce qui a changé, ce n'est pas le propos, mais le crédit qu'on accorde désormais à la parole des femmes.

Vous évoquez bien, en revanche, une « nouvelle génération »...

Aujourd'hui, de nombreuses très jeunes femmes se revendiquent féministes, et cela sans aucun complexe. C'est une différence majeure avec des femmes de 40, 50 ans qui n'ont pas vécu les combats des années 60, et qui se sont toujours tenues en retrait du féminisme, car ce n'était pas très « respectable » d'être perçue comme féministe. Cette nouvelle génération est aussi plus

exposée au multiculturalisme et a une meilleure compréhension des enjeux des femmes dans leur complexité. Pendant longtemps, le féminisme promu était centré sur les préoccupations de femmes blanches et bourgeoises. Les plus jeunes comprennent que d'autres femmes ont d'autres priorités.

Cela donne du grain à moudre aux détracteurs, qui pointent les oppositions internes au courant.

Les féministes plus jeunes ne sont pas opposées aux revendications des féministes plus âgées : le droit à l'IVG, l'égalité salariale sont des combats communs. Ce que déplorent les plus jeunes, c'est la volonté de certaines anciennes de restreindre la liberté d'autres femmes au nom du féminisme. Si une femme choisit de vivre grâce à un travail sexuel, c'est son droit. Si elle souhaite se couvrir la tête, cela relève de son autodétermination.

Vous avez signé une tribune collective, publiée dans « La Libre », défendant les « droits des femmes musulmanes » et dénonçant les interdictions de signes religieux dans l'emploi. Mais parlez-vous du hijab, du burkini, du tchador ? Y a-t-il une limite ?

Mais il y a déjà des limites légales en France comme dans d'autres pays européens. En France, en 2004, on a dérogé au principe de neutralité qui n'était censé s'appliquer qu'aux agents du service public en demandant aux usagers de l'école de le respecter également. En 2010, l'interdiction du voile inté-

gral a été votée non pas en invoquant la laïcité mais la sécurité. A chaque fois, j'avais pris des positions dans les débats sur ces interdictions, mais elles sont actées à présent. Dans cette tribune, qui est européenne (il y a davantage de signataires belges que françaises, NLDL), on ne remet nullement en cause la neutralité, qui est

un principe fondamental. Ce qu'on dénonce, ce sont les usages détournés d'une prétendue neutralité pour restreindre les droits des femmes musulmanes. S'il était question d'interdire le port du voile à des étudiantes, on l'interdit désormais aussi aux mères qui accompagnent les sorties

scolaires. Récemment, une jeune fille qui portait un bandana de 15 cm a été exclue de son école. Peu à peu, on grignote les droits de ces femmes. Ce qui nous inquiète, ce sont donc ces interprétations fantaisistes de la loi. Et cela n'a aucun sens de se prétendre féministe et de pousser des femmes à ne pas sortir de chez elles.

Faut-il des droits spécifiques pour les femmes musulmanes, comme certains le lisent dans cette tribune ? Quand on parle des « droits des femmes », personne n'imagine que les femmes revendiquent des droits spécifiques ou supplémentaires par rapport aux hommes. Tout le monde sait qu'il s'agit simplement de défendre un accès égal à tous les droits. C'est pareil ici : nous demandons

juste que les droits soient respectés, particulièrement pour une population vulnérable.

Après la victoire de l'équipe de France, vous avez loué « l'excellence noire ». Il y a plusieurs mois, une de vos réflexions sur l'absence de spandraps adaptés à toutes les couleurs de peau a enflammé les réseaux sociaux. Chacune de vos interventions suscite des polémiques... alors que vous êtes défendue aux USA. Vous vous sentez plus proche du modèle américain ?

Je ne promeus pas le modèle américain, car j'en perçois les limites. Mais l'avantage qu'ont les Américains, c'est qu'ils nomment les problèmes. Ce qui caractérise la France, c'est le déni. Les questions raciales sont totalement ignorées, masquées sous un discours prétendant que la France est universelle, qu'on serait tous les mêmes, tous égaux, alors qu'il y a évidemment des traitements différents entre les personnes. Cela s'explique certainement par une distance géographique. La question noire a toujours été présente sur le territoire américain, simplement car il y a toujours eu des Noirs, depuis 400 ans. En France, nous avons des colonies extérieures, en Afrique, en Asie. Il y avait une distance. Par exemple, les Français ont le sentiment que la France n'a pas pratiqué l'esclavage. Nos référents culturels, ce

sont les champs de coton, aux Etats-Unis. On a très peu produit sur notre propre esclavage.

Comment expliquez-vous que vos commentaires provoquent systématiquement autant de polémiques ?

Honnêtement, je crois que si je n'étais pas noire... On attend d'une femme noire qui a « réussi », qui est visible dans les médias, qu'elle exprime une gratitude permanente. Nous avons une culture de la minorité docile : les membres promus de cette minorité se doivent de remercier la France de leur avoir offert de s'émanciper. On ne demande pas aux Blancs de remercier la République tous les quarts d'heure, alors qu'ils ont bénéficié des mêmes choses que moi ! Le fait que j'occupe une telle position et que je continue de poser un regard critique me fait passer aux yeux de certains pour une ingrante : « On t'a tout donné, toi, la Noire, puis tu te plains ! » Lorsque les Blancs critiquent la France, on ne leur dit jamais de la quitter « s'ils ne sont pas contents ». Quand je parle de « racisme d'Etat », les gens ont l'impression que j'accuse les Blancs, comme si cet Etat n'était pas mon Etat. Comme si je n'étais pas légitime de critiquer un pays qui m'aurait accueillie. Mais je suis née ici !

Cette notion de « racisme d'Etat » est très critiquée également...

Je ne suis pas la seule à utiliser cette notion : elle a été développée par Foucault, et reprise par de nombreux sociologues dans les années 70. Je fais la différence entre racisme d'Etat et Etat raciste. L'Etat, en France, peut produire du racisme : j'en veux pour preuve les condamnations par la Cour européenne des droits humains ou par notre plus haute juridiction, la Cour de cassation, concernant les violences policières ciblées. L'institution française produit du racisme et traite différemment les personnes. Pour autant, nous ne sommes pas en Afrique du Sud : nous n'avons pas mis en place des structures explicitement racistes.

Vous êtes devenue « la » femme à abattre : vous cristallisez énormément de tensions. Au quotidien, comment gérez-vous ces polémiques à répétition, et le harcèlement dont vous faites l'objet ?

Je me protège de cela : je fais la différence entre mon travail et ma sphère privée. J'ai la chance d'être très bien entourée. C'est beaucoup plus fort d'avoir des gens qui vous connaissent et qui vous aiment que des inconnus qui vous détestent. Ce que je trouve incroyable, c'est que je n'ai jamais tenu des propos en dehors de la loi et que certaines des personnes qui m'attaquent, qui, elles, ont été condamnées pour incitation à la haine, sont moins décriées que moi. Je comprends qu'on ne soit pas

d'accord avec moi, mais le degré de virulence me surprend toujours. Même si je sais que c'est le symbole de ma personne qui est attaqué, plus que ma personne.

De quoi êtes-vous le symbole ?

De quoi suis-je le symbole... (elle réfléchit) Je suis l'anti Banania. On a toujours cette idée du Noir gentil qui courbe l'échine qui dit « oui monsieur ». Je suis le contraire de ça. J'incarne - en toute humilité - la fin d'un temps. Celui de la domination des hommes blancs sur la parole publique. Le fin du confort, d'un entre-soi où des gens pourraient parler de nous, sans nous - femmes, Noirs,

« Si une femme choisit de vivre grâce à un travail sexuel, c'est son droit. Si elle souhaite se couvrir la tête, cela relève de son autodétermination »